

**Lettre du 23 avril 1944, du colonel Pierre Dejussieu (Pontcarral),
chef d'État-Major National FFI au Général de Gaulle.**

F.F.I.

État-Major National

Le 23 avril 1944

Le chef d'État - Major National des F.F.I. ⁽¹⁾

à Monsieur le Général de Gaulle
Commandant en chef.

La création de l'État-Major National correspond à la volonté de fédérer toutes les forces de la Résistance Française.

Les éléments de la Résistance étant :

Les mouvements

Le maquis

Les formations militaires,

l'E.M.N. ne se propose nullement leur "standardisation" mais bien d'organiser une coordination précise qui laisse subsister, dans toute la mesure possible, chacun d'eux en sa structure et son caractère propre.

La composition même de l'E.M.N. est déduite de cette préoccupation : chacun de ses membres (outre l'aptitude à la fonction dévolue) présente la qualité de mandataire effectif d'un des éléments principaux de la Résistance.

Dans le climat ainsi créé, des résultats importants sont désormais acquis. Il s'en faut toutes fois que la progression soit telle qu'elle puisse correspondre au déroulement rapide des événements à prévoir :

d'une part les formations territoriales réagissent avec quelque mollesse et lenteur aux injonctions de l'E.M.N.,

d'autre part, les formations militaires ont tendance à envisager trop souvent l'appartenance directe à Londres.

Réticences et lenteurs peuvent être attribuées à une interprétation erronée de la tâche assignée à l'E.M.N. dont, par ailleurs, le vocable peut apparaître à certains exagérément ambitieux.

Il appartient certes à l'E.M.N. de faire les mises au point nécessaires en affirmant son rôle :

de coordination des forces de la Résistance,

de relai de l'E.M. de Londres.

L'élévation rapide de son rendement au niveau indispensable nécessite toutefois une intervention plus haute, capable de rendre immédiatement plus fervente et plus spontanée l'attitude des éléments de la Résistance à l'égard de l'E.M.N.

Je soussigné, chef de E.M.N. sollicite en conséquence respectueusement du Général de Gaulle une intervention directe en ce sens auprès des Mouvements de Résistance et des délégations militaires.⁽²⁾

(1) Le Colonel Pierre Dejussieu (Pontcarral), alors que le Général Charles Delestraint avait été nommé par le Général de Gaulle chef national de l'Armée secrète (AS), accepte d'en prendre la tête en juillet 1943, après l'arrestation de ce dernier par le SD, avec les attributions réduites de chef d'État-major.

(2) Archives Nationales, fonds Gilles Lévy en cours de classement.

La mise sur pied du plan de sabotage du réseau ferroviaire imposé par le commandement interallié nécessita la désignation d'un responsable régional chargé de déterminer les points précis où l'interruption du trafic devait avoir lieu, ainsi que la désignation de l'entraînement des équipes chargées aussi bien de saboter des plans applicables au jour « J » que dans l'action immédiate.

Le principe qui anima le commandement régional dans l'utilisation de l'appareil ainsi mis au point était celui de l'intensification maximum de l'action immédiate. L'action immédiate était le seul moyen d'assurer à la résistance des moyens matériels suffisants pour agir le jour « J », de maintenir le moral des résistants aussi bien sédentaires que maquisards que d'aguerrir une troupe dont la majorité n'avait subi aucun entraînement militaire.

Général Pierre Marie Dejeussieu (Folicien, Pontcartr)⁽¹⁾

(1) Ce rapport a été publié dans « Le Mur d'Auvergne » du 8 avril 1948.
Fonds d'archives Gilles Løvy (en cours de classement)